

UN LOGEMENT PAS CHER, DÉCENT, STABLE, ACCESSIBLE ET ÉCOLOGIQUE POUR TOUTES ET TOUS !

OP719
PFI

- Baisse des loyers et des charges, hausse des APL ! (pour une quittance à 20% de nos revenus)
- Entretien de nos logements, nos immeubles et nos quartiers !
- Pour des quartiers bien desservis, pensés ensemble et des services publics !
- Pour la justice dans les mutations et l'attribution des logements sociaux !
- Pas d'expulsion sans solutions de relogement !
- Isolation thermique de tous nos logements !

Contre les discriminations !
Respect, justice, paix et convivialité dans nos immeubles et nos quartiers !
Solidarité entre locataires, avec les mal logé.e.s et les sans-logis !

VOTEZ DROIT AU LOGEMENT !



Votez pour des représentant-e-s bénévoles et indépendant.e.s, qui vont vous défendre sur le terrain et dans les instances de votre bailleur LOGIOUEST

VOTRE LISTE DAL :

1. Mme GUIHENEUF JOLLY Patricia
2. Mr BOBENRIETH Kévin
3. Mme DUJARDIN ROUXEL Monique
4. Mr MBELA Malungisi
5. Mme GUIHENEUF BOURRE Solène
6. Mr LE VAN Chiên

Retrouvez nous sur : <https://www.droitaulogement.org/>

Dessins : WOZNIAK & ADELINAA



NOS DROITS SONT BAFOUÉS OU MENACÉS, ENSEMBLE, DÉFENDONS LES !

Locataires HLM, nous sommes nombreux.euses en difficulté : les loyers et les charges augmentent, les APL les aides sociales, les salaires et les retraites baissent., Et aujourd'hui la hausse du prix de l'énergie risque de nous mettre à terre..... **Ce n'est plus possible !**

L'État se sert dans les caisses des bailleurs HLM et sur nos loyers, afin de baisser les impôts des riches. Ce n'est pas à nous seul.e.s, travailleur.euse.s précaires, aux revenus modestes, locataires en galère, de payer pour des politiques « ultra-libérales » **et la marchandisation du bien commun que représente l'habitat social.**

Nos logements nous coûtent de plus en plus cher, et pourtant nos quartiers se dégradent : entretien et travaux bâclés, ascenseurs en panne et dangereux, suppression de postes de gardiens, nuisibles (*rats, punaises, cafards...*).

Doit-on accepter d'être maltraité.e.s et mal-considéré.e.s par les pouvoirs publics ?

Doit-on laisser les programmes «ANRU» démolir nos logements et nous chasser de nos quartiers pour laisser la place aux promoteurs et à la spéculation ?

Doit-on attendre d'être expulsé.e.s ?



S'UNIR ET AGIR POUR NE PLUS SUBIR !



Droit Au Logement aide les locataires à s'unir, créer des comités, défendre leurs droits et gagner leurs luttes. **Et ça marche !** Nous avons obtenu de nombreuses **victoires concrètes** : changement d'ascenseurs et de canalisations, remboursement de charges, annulation d'expulsions, relogement de locataires en sur ou sous-occupation, malfaçons et mauvais entretien des immeubles. Face à **la crise climatique**, l'aberration environnementale des **démolitions** doit cesser. Les **réhabilitations et constructions nouvelles** doivent privilégier l'emploi de matériaux sains et recyclables,

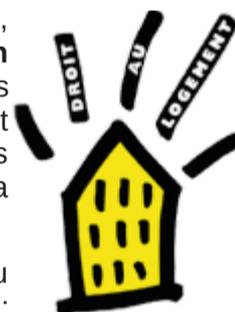
En votant DAL, vous votez pour **des administrateurs.trices intègres**, dévoué.e.s aux intérêts des locataires qui siégeront dans les instances des bailleurs pour vous défendre.

En parallèle, Droit Au Logement se mobilise au niveau national pour défendre des propositions de lois et faire échouer des projets rétrogrades en défaveur des mal-logé.e.s, des sans-logis et des locataires. DAL interpelle sans cesse les député.e.s, sénateurs.trices, ministres et acteurs.trices du logement, tels que les bailleurs HLM et les maires. **La lutte continue !**

LES COMITES D.A.L DE LOIRE ATLANTIQUE ET DU MAINE ET LOIRE

Ces comités locaux Droit Au Logement défendent avec succès les mal logé.e.s, les sans Logis, les locataires depuis de nombreuses années. **Nos luttes et occupations ont permis non seulement l'accès à un toit et le relogement de centaines de personnes et familles**, mais aussi de conquérir de nouveaux droits avec le concours de la Fédération DAL. Loi DALO, droit au relogement des habitants de logements indignes, l'obligation de 25% de HLM dans les villes riches, des dispositifs d'hébergement adaptés aux populations fragilisées et modestes, la réquisition de bâtiments vides,

C'est ensemble que, dans nos villes, nos quartiers, nous porterons la parole des locataires au sein de votre bailleur, afin de défendre vos droits à vivre dignement dans des habitats : entretenus, rénovés thermiquement, avec des espaces verts de vie collectifs. **Mais aussi dans l'interpellation des élu.e.s locaux (quartiers, communes)** qui devront ouvrir des espaces de concertations sur le devenir de nos espaces de vie. L'aménagement du territoire imposé ne doit plus être une règle absolue, nous devons pouvoir prendre part sur cet aspect essentiel de nos vies. **Luttons pour ce droit à choisir !**



LOCATAIRES JOIGNONS NOS VOIX POUR LE PROGRÈS SOCIAL, LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LA SOLIDARITÉ !

NOUS CONTACTER : Via les pages Facebook DAL, DAL44, DAL49

DAL 44 – Courriel : dal44.hlm@droitaulogement.org – Tél : 09 53 23 92 07- 06 27 06 86 25

DAL 49 – Courriel : dal49@droitaulogement.org – Tél : 07 49 01 57 44

Dessins : WOZNIAK & ADELINAA

POUR LA DÉFENSE DE VOS DROITS DE LOCATAIRES,



VOTEZ POUR LA LISTE CNL !

Forts de votre soutien et de votre confiance, fidèles à nos engagements Ensemble, nous irons plus loin !



L'aménagement des espaces verts et la propreté restent des axes importants, des actions que nous voulons poursuivre avec votre soutien. Cela passe également par la mobilisation de chaque famille.

Nous continuerons à œuvrer contre la baisse des APL

Un administrateur CNL, c'est un locataire qui porte haut et fort vos réclamations. C'est un interlocuteur responsable et déterminé à défendre le droit à un logement de qualité et à coût modéré. Votre administrateur CNL agira pour :

Préserver votre pouvoir d'achat en s'opposant aux hausses de loyer, des charges (gaz, électricité) et en se mobilisant pour que les programmes de réhabilitation soient réfléchis avec les locataires et leur apportent une amélioration réelle et pérenne.

Refuser avec vous :

- La désindexation des retraites sur l'évolution de l'inflation

Améliorer le cadre de vie de tous en exigeant la réalisation de travaux et un meilleur entretien des logements.

Attention !

Pour être valable, votre bulletin de vote ne doit comporter ni rature, ni surcharge, ni panachage.

Vu les candidats

LES CANDIDATS CNL

LogiOuest

Les candidats CNL mettent à votre disposition leur temps, leur dévouement mais aussi leur expérience, leurs compétences, leur efficacité et leur sérieux pour que vos intérêts soient en permanence protégés et défendus.

Sylviane TOUCHAIS
Membre sortant du Conseil d'Administration Angers centre-ville

José TRIPOLI
Angers 49

Françoise CHAUVIN
Les Ponts de Cé 49

Jean-Paul FILLÂTRE
Avrillé 49

Marylène FOUILLET
Les Ponts de Cé 49

Tom ORIAUT
Trignac 44



Élections des représentants des locataires HLM / EPL

LogiOuest scrutin du 29 novembre 2022

La quittance
est trop
chère!

Le cadre de
vie se
dégrade!

Le manque
d'entretien et d'amélioration
de votre habitat vous
préoccupe?

Nous voulons
que les choses
changent!



CNL

CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT

14 place Imbach – 49100 ANGERS

Tél : 02 41 88 00 91 – Email : cni.49@wanadoo.fr



VOTEZ CGL ET AGISSONS ENSEMBLE !



Abbé Pierre, père fondateur de la CGL

VOTER POUR LA LISTE CGL, C'EST VOTER POUR :

- Le **blocage des loyers**
- La **baisse des loyers** pour les organismes en excédents de recettes
- Des charges moins élevées
- Un programme de **travaux d'entretien** discutés avec les locataires
- Une meilleure prise en compte **des demandes des locataires lors des réhabilitations**
- Des **ascenseurs fonctionnels**, sûrs et des **parties communes propres**

L'histoire de la CGL

Hiver 54 ...

L'Abbé Pierre lance son appel. Suite à cette initiative, se sont constitués en France des comités d'aide aux sans-logis. Le but était d'aider les familles à trouver un toit en collaboration avec l'Abbé Pierre. En 1957, afin d'élargir son action revendicative à l'ensemble des habitants, l'Union Nationale d'Aide aux Sans-Logis devient la CGL.

**Voter est un droit,
saisissez-le !**

La CGL aujourd'hui

Elle est une association loi 1901, à but non lucratif, indépendante des partis politiques, des confessions.

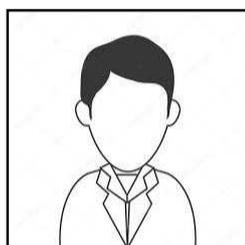
Elle aide les habitants à agir collectivement. Elle intervient auprès des pouvoirs publics pour faire respecter et évoluer les textes législatifs.

Elle met à la disposition de ses adhérents des fiches, des dossiers et des fascicules pour les aider à mieux connaître leurs droits et à mieux se défendre. Elle les accompagne dans leurs actions.

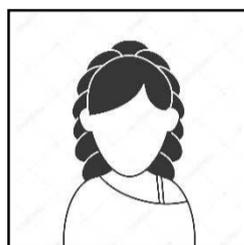
VOTEZ pour la liste CGL



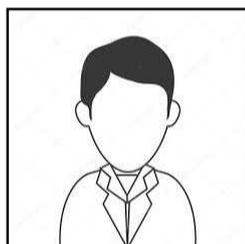
Nos candidats



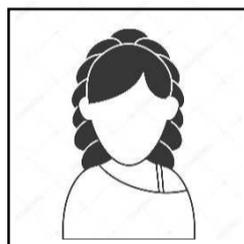
NTUMBA Key
ANGERS



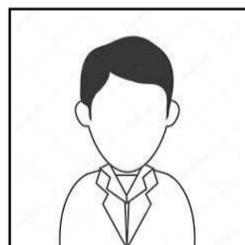
BORSUT Martine
REZE



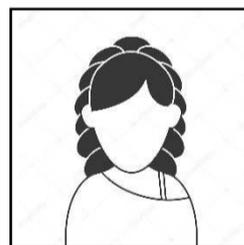
HAUET Alain
ANGERS



RICHARD Christine
ANGERS



BACH Jean-Pierre
ANGERS



RICHARD Dominique
ANGERS

1^{er}
février
1954 :
face à
l'insupportable,
l'abbé Pierre lance son
bouleversant appel: "Mes
amis, au secours ! Une
femme vient de mourir de
froid sur le trottoir du
boulevard Sébastopol. Elle
serrait dans sa main le papier par
lequel elle avait été expulsée de
son logement." 1^{er} février 1994
l'abbé Pierre a notamment lancé
cette phrase visionnaire : " Dans
les banlieues, dans les cités des
grandes villes, des générations
de jeunes sont laissés à l'abandon,
sans espoir de logement, sans
projet, sans avenir...
Faut-il attendre des
catastrophes bien
visibles, bien
filmées, pour
se mobiliser ?

" Ses mots, son testament, ses dernières
volontés, seront les lignes directrices de la
poursuites du combat de l'abbé Pierre
par les hommes et les femmes de la C.G.L.
"

Notre bilan depuis les élections 2018

La période COVID

Au moment où les communes peinent à fournir des masques à leurs administrés, la CGL a décidé de consacrer ses dotations financières à l'achat et à la fourniture de milliers de masques distribués dans plusieurs communes des pays de la Loire pour les locataires HLM et même un foyer logement de personnes retraités.

Lors de cette période, nous avons maintenu une activité en distanciel pour ne pas laisser nos adhérents et les usagers du logement seuls.

Les actions judiciaires et contrôles de charges

Grâce à notre service juridique plusieurs milliers d'euros ont été remboursés par les bailleurs aux locataires ainsi que plusieurs médiations réussies.

Nous accompagnons nos adhérents des commissions médiations jusqu'au tribunal si besoin.